



Bienvenue chez Nord Musique ! Nous serions ravis de vous compter parmi nos élèves et de vous accompagner dans votre parcours musical. Notre équipe se consacre à répondre à vos besoins et à vous offrir une formation de qualité. Voici toutes les informations dont vous avez besoin pour nos cours :

### INSCRIPTION AUX COURS DE MUSIQUE

- Les **frais d'ouverture de dossier** sont de **29.99\$** plus les taxes applicables.
- L'**inscription** peut s'effectuer à **n'importe quel moment** de l'année.
- Si toutefois, vous deviez quitter à l'intérieur d'une session, **nous ne pourrions pas vous rembourser** la balance des cours payés de la session déjà entamés.
- Veuillez prévoir des **frais supplémentaires** pour les livres et ressources nécessaires aux cours

### COURS ET TARIFS

Nos professeurs passionnés et expérimentés offrent des cours de **guitare, basse, piano, ukulélé, batterie, mandoline** et **banjo**. Des cours de **studio et d'enregistrement** sont également offerts par un professeur spécialisé.

Tous nos cours sont en formule **privé**, avec un **contenu adapté** aux besoins et objectifs de l'élève.

**\*\*Nos professeurs peuvent aussi offrir des cours pour d'autres instruments ; veuillez nous contacter pour plus d'informations**

### Tarifs et forfaits (+tx) :

Durée	1 cours	4 cours*	8 cours	12 cours
30 minutes	32\$	30\$ /cours (120\$)	28\$ /cours (224\$)	26\$ /cours (312\$)
1 heure	57\$	55\$ /cours (220\$)	53\$ /cours (424\$)	50\$ /cours (600\$)

### À noter :

- Seulement le **forfait 4 cours** peut être pris en **formule bimensuelle**.
- Les **cours de studio** sont disponibles exclusivement en **séances d'une heure**.

### HORAIRE

Les cours se donnent durant les heures d'ouvertures du magasin.

**Contactez-nous pour savoir les disponibilités de nos professeurs !**

### SESSION

Pour les **forfaits de cours** (4, 8 ou 12 cours), les cours doivent être pris de **manière consécutive** en **respectant l'horaire** choisi. Si vous prenez une pause avant la fin de votre forfait, vous disposez de **90 jours** pour vous réinscrire. Passé ce délai, les cours restants seront perdus. **Aucun remboursement** n'est possible sur un forfait de cours.

Ce délai exclut les absences des professeurs.

# CONTRAT ÉCOLE DE MUSIQUE 2025

## ~ Règlements ~

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions d'avoir choisi de vous inscrire à notre école de musique. Il nous fait grand plaisir de vous compter parmi nos élèves. Nous nous faisons un devoir de répondre le plus adéquatement possible à vos besoins en matière de formation musicale. Dans le but de maintenir l'excellence de nos services, nous vous prions de bien vouloir vous conformer aux quelques règles établies par l'équipe de **Nord Musique** que vous trouverez énumérées ci-dessous.

### COURS

Les cours ont lieu en magasin. Chaque élève doit, si possible, **apporter son instrument** au cours. Les instruments transportables incluent, par exemple, la **guitare**, la **basse**, le **ukulélé** ou autre. Les instruments volumineux ou fixes, comme la **batterie** ou le **piano**, ne sont pas requis. Pensez également à **apporter vos feuilles de musique et accessoires**, comme les picks, un accordeur, un capo pour les instruments à cordes, les baguettes pour la batterie, ou tout autre accessoire nécessaire.

Pour les **cours de studio**, apportez un carnet de note et le matériel demandé par le professeur préalablement, le cours peut être donné sur votre matériel ou sur le matériel en magasin. **En hiver**, veuillez prévoir des chaussures de rechange ou des pantoufles afin de protéger le matériel de l'école

### PAIEMENT

Les cours doivent être payés avant d'être pris, vous vous engagez donc à **régler la totalité des coûts de la session à l'avance**.

**Si les cours ne sont pas payés, vous êtes automatiquement retirés de l'horaire.**

### ABSENCES ET RETARDS

Toute absence doit être signalée au moins **24 heures à l'avance** pour que le cours soit reporté. Passé ce délai, le cours sera considéré comme **perdu**, sans report ni remboursement.

S'il y a **deux absences non motivé consécutives**, vous êtes **retirés** de l'horaire automatiquement et devez nous contacter pour être réinscrit. Le délai de 90 jours (voir page 1) s'applique également lorsque nous vous retirons de l'horaire.

Nous vous remercions de bien vouloir **arriver à l'heure pour votre cours**. En cas de retard, pour respecter l'horaire des élèves suivants, vous ne bénéficierez que des minutes restantes de votre créneau réservé.

Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue dans notre école de musique !

**SIGNATURE :** \_\_\_\_\_

**NOM DE L'ETUDIANT :** \_\_\_\_\_ **DATE :** \_\_\_\_\_

**\*En signant ce document, vous confirmez avoir pris connaissance de nos règlements et vous vous engagez à les respecter.**